

PROGRAMME 2010

Lieu : CCI de l'Oise - Beauvais

CCI de l'Oise - Pont de Paris - Beauvais

• **Réunion 1 - Mardi 2 février 2010 - 9h00 à 12h30**

Sécurité incendie

Le rôle et les missions du chargé de sécurité en matière de risque incendie

• **Réunion 2 - Mardi 16 mars 2010 - 9h00 à 12h30**

Les documents sécurité obligatoires

Les indicateurs en Santé Sécurité

L'affichage obligatoire dans une entreprise

Le registre Sécurité

• **Réunion 3 - Mardi 27 avril 2010 - 9h00 à 12h30**

Les ambiances de travail

Aération

Eclairage

Bruit

• **Réunion 4 - Mardi 8 juin 2010 - 9h00 à 12h30**

Droits et devoirs des chefs d'établissement, du responsable sécurité et du CHSCT :

Délégation de pouvoir

Que doit mettre au minimum l'employeur à disposition des salariés (locaux, bureaux, vestiaires,...)

• **Réunion 5 - Mardi 14 septembre 2010 - 9h00 à 12h30**

Situations particulières de travail :

Travail en hauteur

Permis de travail

Consignation machine

Rappel sur la nouvelle directive machines

• **Réunion 6 - Mardi 19 octobre 2010 - 9h00 à 12h30**

Les EPI, respect du port

Retour d'expérience sur les systèmes de management de la sécurité

• **Réunion 7 - Mardi 7 décembre 2010 - 9h00 à 12h30**

Le stress ou risques psychosociaux

Sandrine Tannière - Responsable du pôle QSSE - tanniere@cci-oise.fr

Séverine Brugevin - Assistante - brugevin@cci-oise.fr

Tél : 03 44 79 80 97 • Fax : 03 44 79 80 20

Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise

Direction appui aux entreprises - Pôle QSSE

Pont de Paris - BP 60250 - 60002 BEAUVAIS CEDEX

www.oise.cci.fr

LE CLUB S&ST

SANTÉ

ET SÉCURITÉ

AU TRAVAIL

2010





LE CLUB S & ST, C'EST :

- Une veille réglementaire en matière de sécurité ;
- Une base d'informations ;
- Une aide à la mise en place des obligations en matière de santé/ sécurité dans les entreprises ;
- Une porte d'information ouverte vers les nouveautés dans ce domaine ;
- Mais surtout un lieu d'échanges entre entreprises.

L'ESPRIT DU CLUB

- Diffuser la culture de santé-sécurité au travail.
- Partager les retours d'expériences et les bonnes pratiques de chacun des membres en matière de santé-sécurité au travail.

OBJECTIFS DU CLUB S & ST

- Apporter toute l'information nécessaire pour prendre en compte et améliorer la sécurité en entreprise.
- Informer les entreprises des évolutions dans ce domaine.
- Favoriser les échanges entre les entreprises et les acteurs de la sécurité.
- Conforter un réseau sécurité.

PRINCIPE DES RÉUNIONS THÉMATIQUES

- Permettre aux membres du club de se réunir afin d'échanger sur les différentes problématiques de sécurité (obligations réglementaires,...) et associées (coûts, conséquences, ...).
- Travailler sur des thèmes d'actualité.
- Choix des thèmes en fonction de l'actualité.
- Fréquence des réunions : 5 à 6 fois par an.

ANIMATION :

Animation par le pôle QSSS de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise avec l'aide d'experts et de professionnels du sujet :

- La CRAM NORD PICARDIE qui est partenaire du club,
- Des cabinets spécialisés (ergonomie, risque chimique...).
- Des entreprises qui témoignent de leur expérience afin d'illustrer concrètement les sujets au cours des réunions.

Exemples de thèmes traités :

- Le document unique,
- Le travail en hauteur,
- La signalisation,
- L'évaluation du risque chimique,
- Le risque routier,
- ...

PUBLIC CONCERNÉ

Les chefs d'entreprises, les responsable sécurité, les techniciens sécurité.